



LE JOURNAL MUNICIPAL D'AUJARGUÉS

Bulletin d'informations municipal

N° 16 – décembre 2015

LE MOT DU MAIRE

Ce journal municipal vous est adressé quelques jours après les attentats sanglants et barbares qui ont frappé Paris. Comme l'ensemble du Pays, les Aujarguoises et les Aujarguois ont observé une minute de silence pour exprimer leur compassion et leur solidarité envers les victimes, et affirmer leur attachement aux valeurs de la France face au terrorisme. Je salue cette participation car dans les moments graves que traverse la Nation, il est important que tous, nous nous sentions concernés et nous mobilisons.

Comme à chaque parution, vous trouverez dans ces pages les informations concernant la vie municipale et associative. Vous pourrez notamment prendre connaissance des premières informations concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Vous trouverez les raisons qui ont motivé le Conseil Municipal à prescrire cette révision et les objectifs qui ont été définis. C'est en totale transparence et pleine concertation avec vous que nous allons travailler à l'élaboration du nouveau PLU. J'invite toutes les personnes intéressées à utiliser tous les moyens mis à leur disposition pour se tenir informées, donner leur avis, faire des suggestions ou poser des questions. Une première réunion publique aura lieu courant février 2016.

Ce mois de décembre commence avec la grande négociation mondiale sur les changements climatiques (COP21). C'est l'occasion de rappeler que nous sommes tous concernés par les enjeux environnementaux et l'avenir de l'humanité, que chacun à son modeste niveau peut et doit contribuer à cette prise de conscience, et agir en conséquence.

La gravité de l'actualité ne doit pas nous empêcher de profiter pleinement de la période festive qui va s'ouvrir. Ces moments de convivialité en famille ou entre amis, de solidarité entre générations autour des enfants sont des temps forts. Je vous souhaite donc de bonnes fêtes de fin d'année.

Bernard Chluda

AMÉNAGEMENT AVENUE DES CÉVENNES

La première phase des travaux de l'avenue des Cévennes est achevée. Les réseaux dits « secs » (électricité, téléphone et éclairage public) sont à présent enfouis sous la chaussée.

Pour le moment, aucune modification majeure d'apparence n'est observable, si ce ne sont quelques tranchées qui balafreront la chaussée.

Dès le début de l'an prochain, ces câbles seront mis en service, et desserviront désormais les riverains de l'avenue des Cévennes concernés par ces travaux.

Dans le courant du premier semestre 2016 débutera la deuxième tranche de travaux. Elle consistera à :

- rectifier le profil de la chaussée,
- créer un trottoir,
- aménager la voie en vue d'inciter les usagers de la route à réduire leur vitesse,
- installer de nouveaux lampadaires, puis supprimer l'ensemble des réseaux filaires aériens et leurs supports. ■

CHANGEMENT DE PERSONNEL

Notre secrétaire **Isabelle PROMMIER** a quitté la mairie d'Aujargues et la douceur méditerranéenne le 30 novembre 2015 pour rejoindre une autre douceur, mais plus atlantique.



Julie et Isabelle

Nous sommes ravis d'accueillir **Julie LASSALVY** qui la remplace depuis le 1er décembre après un mois de formation intensive.

Souhaitons à toutes les deux qu'elles puissent s'épanouir pleinement dans leur nouvelle situation !

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

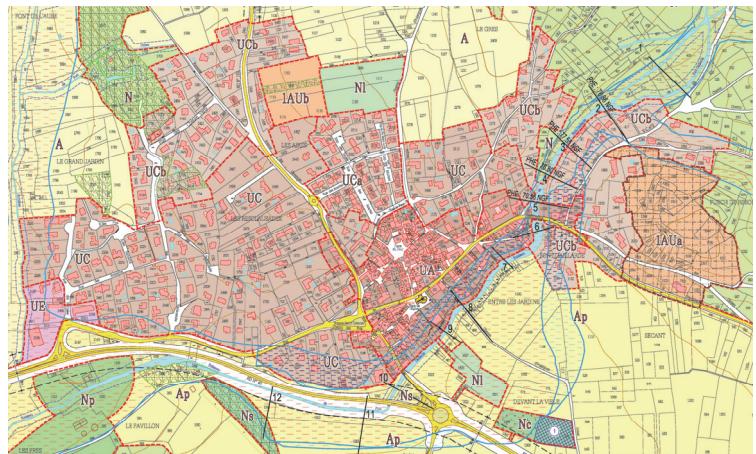
Lors de sa séance du 4 novembre 2015, le Conseil Municipal a délibéré pour prescrire la **révision du PLU** ainsi que les modalités de concertation.

Cette délibération est affichée en mairie et publiée sur le site internet de la Commune.

Notre PLU contient 4 types de zone : U = urbaine , 1AU et 2AU = à urbaniser , A = agricole et N = naturelle

Pourquoi réviser le PLU ?

- ⇒ Le règlement du PLU sur les zones 1AU indique qu'une modification ou une révision du PLU est obligatoire pour ouvrir ces zones à l'urbanisation.
- ⇒ La zone 1AU Puech de Reboul, définie lors de l'élaboration du PLU, a été un des enjeux des élections municipales de mars 2014. Le résultat du scrutin indique un rejet de cette option. L'équipe municipale s'est engagée à réviser ces orientations et à étudier un nouveau plan de développement urbain.
- ⇒ La loi du 24 mars 2014 dite ALUR amène des dispositions nouvelles dans les textes d'urbanisme dont nous devons tenir compte, et notamment la suppression du COS (Coefficient d'Occupation des Sols).



Quelles seront les orientations pour cette révision ?

- ⇒ Prévoir des zones de développement urbain de tailles limitées pour conserver l'identité du village
- ⇒ Prendre en compte prioritairement le problème des eaux pluviales dans la détermination de nouvelles zones à urbaniser
- ⇒ Préserver l'environnement écologique de la commune, notamment en requalifiant le secteur du Puech de Reboul en zone naturelle
- ⇒ Préserver la qualité paysagère de la commune
- ⇒ Mettre en cohérence le règlement du PLU avec l'existence de l'exploitation « la Terre qui chante », qui a vocation agricole et commerciale dans le secteur Le Tout.

Quelles seront les modalités de concertation avec la population ?

- ⇒ Deux réunions publiques au minimum avant l'arrêt de la révision, qui sera lui-même suivi d'une enquête publique,
- ⇒ Articles réguliers dans le journal municipal sur l'avancement de la procédure,
- ⇒ Informations régulières dans une page dédiée du site internet de la Mairie (Urbanisme et environnement > Révision du Plan Local d'Urbanisme),
- ⇒ Diffusion de lettres d'information électroniques (newsletters) aux abonnés (formulaire d'abonnement sur le site internet de la mairie),
- ⇒ Possibilité de rencontrer Le Maire ou l'Adjoint à l'Urbanisme,
- ⇒ Recueil des questions, observations et suggestions de toute personne intéressée, durant toute la durée du projet, grâce à un **registre à disposition en Mairie** et un **formulaire sur le site internet de la Mairie**.



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 12 septembre 2015 a eu lieu, au foyer socioculturel, la journée des associations. Malgré le temps incertain, les associations s'étaient mobilisées et avaient installé leurs stands dans la grande salle du foyer. Le groupe Black Angel's Country a fait une démonstration animée de danse country et le groupe Octavia District a permis de terminer cette journée en musique.

COURS OU ANIMATIONS HEBDOMADAIRES ORGANISÉS AU FOYER

Hello : cours d'anglais - mardi et mercredi de 18h à 20h30

Emiform : cours de zumba, pilates et fitness - mardi de 17h30 à 20h30

Club entraide et loisirs : jeux de société - lundi de 15h à 17h,
gymnastique - mardi de 11h à 12h

Black Angel's Country : cours de danse country - lundi de 19h à 22h

Auj'arts'gues : cours de peinture - vendredi de 9h à 12h

Aujargues Tennis de Table : mercredi de 18h30 à 20h et jeudi de 18h à 19h15



ASSOCIATION	Président ou contact	Téléphone
ACCÈS NATURE	Jérémie BOTELLA	06 35 45 44 97
A.J.A.	Justine MATHIEU	06 76 35 94 15
APE JUNAS/AUJARGUES	Leslie CARRONDO	06 10 33 54 85 et 04 11 83 31 30
AUJARGUES TENNIS DE TABLE	Yves KRIEF	04 66 77 70 52
AUJ'ARTS'GUES	Michel TASA	09 51 12 42 09
BLACK ANGEL'S COUNTRY	Patrick DUPONT	06 07 47 21 56
CLUB SAINT HUBERT	Florent ESTEVENON	06 20 86 76 58
EMI-FORM	Solange HERMET	04 66 36 41 86 et 04 66 36 41 83
ENTRE AIDE ET LOISIRS	Francis DELAPORTE	04 66 80 03 96
HELLO - cours d'anglais	Denis MÉJEAN	06 07 66 62 25 et 06 07 50 73 21
LE PHARE	Jérôme FLAMERY	07 85 75 82 42
LES P'TITS LOUPS Garderie d'enfants	Alexandra LEROY	04 66 80 19 35 et 06 15 89 92 78
OCTAVIA : groupe DIAPASON, DISTRICT 07 et LEGENDE	Daniel BARGETON	06 18 49 03 91
RALLYE TERRE D'AUJARGUES 4x4	Norbert LANDRY	04 66 80 35 70
SUD-MED	François FAYETTE	06 38 43 67 35
TRIANGLE	Michel LAVINIA	04 66 80 27 29 et 06 17 64 65 34

TENNIS DE TABLE



Le tennis de table est un sport convivial, accessible à toutes et tous.

L'association Aujargues - Tennis de Table (ATT) a rouvert ses portes en septembre. Les séances d'entraînement pour les jeunes de 7 à 14 ans sont ouvertes tous les jeudis de 18h à 19h15 durant la période scolaire. 3 filles et 3 garçons, déjà présents l'an dernier, viennent s'initier, se perfectionner tout en passant un bon moment.

Laurick DELPUECH a passé le relais à Laurent BRICHE, entraîneur diplômé d'État, car il se prépare au métier d'entraîneur DEJEPS. Nous le remercions pour son travail au sein de l'association, son investissement auprès des jeunes, et lui souhaitons bonne chance pour sa formation !

Le pingpong est un sport certes complexe, mais très ludique, ouvert à tous, jeunes et moins jeunes. Venez donc rejoindre les pongistes d'Aujargues où deux séances d'essai gratuites vous seront proposées. ■

*Contacts : Laurent BRICHE (entraîneur) - 06 75 81 92 54 - laurentbriche30@free.fr ,
Yves KRIEF (Président) - 04 66 77 70 52 - krief.yves@orange.fr*

FONT GAILLARDE

Le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement et de mise en valeur du Vidourle et de ses affluents (SIAV) a effectué le nettoyage régulier du ruisseau de Font-Gaillarde dans sa partie traversant le village.



AGENDA

- **6 décembre** : Élections régionales - 1er tour
- **13 décembre** : Élections régionales - 2nd tour
- **19 décembre** : Noël des enfants à 16h
- **20 décembre** : Repas des Aînés à 12h
- **31 décembre** : Réveillon de la St-Sylvestre par l'AJA (*tract très bientôt dans vos boîtes aux lettres*)
- **17 janvier** : Vœux du Maire à 16h

Plus d'informations sur ces évènements, et ceux à venir, sur le site internet de la Mairie : aujargues.fr

Pour être rapidement informé sur les alertes météorologiques (orange et rouge), les coupures d'eau potable ou sur d'autres actualités locales, abonnez-vous à la lettre d'information électronique (newsletter) de la Mairie d'Aujargues !

GESTION DES DÉCHETS : L'AVENIR EST DANS LE COMPOST !

Le compostage est **économique** et **écologique** : le traitement des déchets ménagers coûte de plus en plus cher. Leur collecte, leur transport et une présence significative d'humidité dans ces déchets rend leur incinération particulièrement onéreuse. Or **près du tiers de notre poubelle est constitué de déchets biodégradables** qui pourraient être facilement valorisés grâce au compostage.

Valeurs annuelles 2014	France	C.C. Pays de Sommières
Déchets ménagers et assimilés	570 kg / habitant	833 kg / habitant
Ordures ménagères (non triées donc incinérées)	17,7 millions de tonnes	4 850 tonnes
Déchetteries (déchets triés)	12,9 millions de tonnes	11 000 tonnes
Collecte triée (emballages, papier et verre - bacs jaunes et bleus, et colonnes à verre)	7 millions de tonnes	1 850 tonnes

Au 1er octobre 2015, 2295 foyers étaient équipés de composteurs.

Un engrais sans frais : le compostage des déchets organiques permet d'obtenir, au bout de 6 à 9 mois, un compost pour fertiliser son jardin et ses plantations.



Peuvent être compostés : les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas - sauf viande et poisson - marc de café, sachets de thé...), les déchets de maison (papier journal, es-suie-tout...) et les déchets de jardin (tontes, feuilles...).

Pour encourager le compostage, la CCPS propose aux habitants d'acquérir un composteur de 350 litres (1 par foyer), en plastique 100% recyclé, pour la somme de 10 € : **commandez le vôtre !**



Outre le compost, le **tri sélectif** reste plus que jamais un moyen de :

- **préserver** les ressources naturelles,
- **limiter** les émissions de gaz à effet de serre,
- **économiser** de l'énergie,
- **soutenir** l'emploi local,
- **maîtriser** le coût du traitement des déchets ménagers.

Contact service Déchets ménagers (CCPS)
04 66 80 98 40

et site internet : www.ccpaysdesommieres.fr ■

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

KOESSLER Romy, Rose le 1er octobre 2015

DÉCÈS

TOUSSAINT Jean-Luc le 8 octobre 2015

ROSSO René le 9 octobre 2015

BRUN née VERICAT Simone, Paule le

14 novembre 2015

BOUQUET Jean, Albert le 12 novembre 2015 à Souvignargues, inhumé à Aujargues

Plus d'informations sur www.aujargues.fr

Publication « le journal municipal d'Aujargues »
Comité de rédaction : Bernard Chluda, Philippe Dacier,
Sandrine Lescoffier
Réalisation/mise en page : Sandrine Lescoffier